ANCIENNES GALERIES ALGÉRIENNES RECONVERTIES EN MUSÉE D'ART MODERNE D'ORAN

Le MAMO sera livré au mois d'avril

Les anciennes Galeries algériennes, réalisées en 1922, situées rue Larbi-Ben-M'hidi à Oran, ont été fermées au début des années 1990. Affectées, en 2007, au ministère de la Culture, ce dernier a décidé de les convertir en musée d'art moderne. S'étalant sur une superficie globale de plus de 6 000 mètres carrés, le projet du Mamo, inscrit en 2013, devrait être livré en avril 2016. Présent hier à Oran, le ministre de la Culture a exprimé le vœu qu'il soit prêt pour la Journée du savoir.

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Ce bel édifice imposant a, jadis, été l'un des endroits les plus fréquentés par les Oranais et tous les visiteurs affluaient vers ces galeries qui offraient divers commerces, vêtements, vaisselles, alimentations diverses… Il était devenu un lieu abandonné depuis sa fermeture et rendait la rue Ben-M'hidi hideuse.

Aujourd'hui, il s'agit d'en faire un bijou pour peu qu'il le reste. Lors de la visite d'inspection effectuée hier par le ministre, il a constaté que l'édifice s'organise autour d'un atrium et évolue sur plusieurs niveaux composés d'un sous-sol, pour la conservation des objets du musée, d'un rez-de-chaussée avec atelier pour enfants, exposition permanente, cafétéria et boutiques, de trois étages réservés à l'exposition temporaire et d'un 4e étage pour la bibliothèque et l'administration ainsi qu'une terrasse accessible.

La réhabilitation a dû passer par un confortement de l'ancienne bâtisse des ex-Galeries d'Oran en béton armé. En marge de cette visite, le ministre de la Culture a exprimé sa satisfaction quant au volet consacré à la culture dans le projet de la Constitution.

«Le droit à la culture est assuré à tout citoyen, c'est un acquis qu'on trouve uniquement dans les Constitutions des grands pays démocratiques.

Ainsi, grâce à cette précision dans la prochaine Constitution, il est clair que, dorénavant, la culture n'est plus un acte de divertissement mais un acte obligatoire qui exige une culture qui répond aux attentes du citoyen, une culture utile, socialement et intellectuellement.» Saisissant ce moment où le ministre évoque le droit à la culture pour le citoyen, il a été interpellé au sujet du jeune guitariste arrêté à la place Audin à Alger sous le motif de jouer de la musique dans la rue, le ministre dira ne pas être au courant et qu'il ne commentera pas un fait dont il n'a pas connaissance.

Pourtant, l'information circule depuis le week-end sur les réseaux sociaux et la presse électronique l'a évoqué, et une action de solidarité devait même se tenir. Là encore, le ministre dira ne pas avoir suivi cela et qu'il n'a aucun commentaire à faire.

A. B.

SOUK AHRAS

La Protection civile fait son bilan

En douze mois, les sapeurs-pompiers ont sillonné les 26 communes pour circonscrire les feux de forêt et secourir les accidentés de la route. A la lecture du bilan annuel, au total 10 787 interventions tous types confondus ont été effectuées par les agents de la Protection civile au niveau de la wilaya de Souk Ahras.

Dans le détail, on avance 501 accidents de la circulation ayant occasionné 590 blessés et 21 décès. L'excès de vitesse, la conduite en état d'ébriété, le non-respect des plaques de signalisation sont autant d'infractions enregistrées par les différents services de sécurité.

Les évacuations vers les hôpitaux sont au nombre de 7 412 qui ont permis de secourir 6 863 sujets. Au chapitre des incendies urbains et industriels, il a été recensé 480 interventions occasionnant 11 brûlés et un seul décès.

Les feux de récolte ont, quant à eux, été enregistrés entre le mois de juin et le mois de septembre derniers, il s'agit notamment de 54 incendies engendrant la perte de 169,4 hectares dont 77,85 hectares de maquis, 79,5 ha de forêts, 12 h de broussailles, 5 492 bottes de foin et 245 arbres fruitiers.

Barour Yacine

RELIZANE

Éduquer avant de réprimer

La Gendarmerie nationale lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, une lutte commune, sans merci, continue et soutenue pour «la protection de notre société, notre pays et son avenir».

C'est l'objectif essentiel que s'est toujours tracé et avec plus de conviction et de détermination durant ces dernières années, le lieutenant-colonel Boukhelda Abdelkader du commandement de la Gendarmerie nationale à travers son groupement de la wilaya de Relizane. C'est là le sens à donner à cette conférence de presse qui s'est déroulée ce mercredi après-midi, au groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Relizane sous le thème «Eduquer avant de réprimer».Cette conférence de presse, organisée par le commandement de groupement de la Gendarmerie nationale, était l'occasion pour expliciter à la presse locale les différents bilans d'activités notamment en matière de lutte contre la criminalité, la sécurité routière, la protection de l'enfance, la dilapidation de deniers publics, entre autres. La gendarmerie est présente sur les trente-huit communes de Relizane. Le lieutenant-colonel du commandement de groupement Boukhelda Abdelkader a aussi fait état de la neutralisation de trois bandes de malfaiteurs. La première affaire concerne la découverte d'un réseau de trafic de drogue avec l'arrestation d'un dangereux criminel qui détenait plus de 35 kilos de kif et 49 grammes d'héroïne.

La seconde n'est autre que cette célèbre affaire de vol de véhicules et qui avait des retombées dans plusieurs régions du pays, l'opération a permis de récupérer trois voitures et la mise hors d'état de nuire de cinq dangereux individus. La dernière association de malfaiteurs neutralisée en 2015, a touché une bande de voleurs de bétail. Bétail que les investigations des hommes à la tenue verte ont aidé à récupérer, ajoute notre interlocuteur.

Signalons qu'en 2015, il y a eu plus de 916 affaires réparties entre 55 crimes, 784 délits et 77 contraventions. Ce qui a permis d'arrêter 1 488 personnes dont 745 furent placées sous mandat de dépôt.

Enfin, le pic des accidents a été enregistré durant la saison estivale où le flux est important, les mois de juillet et août.

A. Rahmane

GUELMA

La police dévoile son bilan annuel

La police de Guelma se félicite des opérations menées dans la cité, durant l'année 2015. C'est l'heure du bilan.

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya a listé cette semaine l'ensemble des opérations menées par les différents services.

Alliant activités de la police judiciaire et contrôles routiers, le bilan fait ressortir 3 361 affaires traitées durant cette même période, ayant permis l'interpellation de 4 031 personnes, dont 532 ont été placées en détention provisoire. Les opérations réalisées dans le cadre de la sécurité routière ont permis d'enregistrer 685 infractions routières, avec 327 ayant causé des blessés et même des pertes humaines, dont le comportement des conducteurs n'y est sans doute pas étranger.

Cette action a permis aussi aux policiers d'effectuer 2 929 retraits de permis de conduire pour différents délits et contraventions.

Malgré ces chiffres, les Guelmis ne cachent pas leur agacement, après les accidents de la route en cascade qui ont fait, en 2015, 16 morts (contre 10 en 2014) et 340 blessés.

En matière de trafic de stupéfiants, plus de 11 kilogrammes de kif traité ont été saisis, ainsi que 1 295 comprimés psychotropes et 39 joints, a détaillé le bilan de la Sûreté de wilaya. Sur ce plan, 149 affaires ont été traitées et 245 personnes interpellées, dont sept femmes, parmi lesquelles 181 ont été écrouées par le magistrat instructeur, «un bilan inquiétant quoi qu'en disent certains», indiquent des représentants du mouvement associatif.

Ces derniers ont exprimé leur inquiétude devant la multiplication d'actes de violence et d'agressions, notamment après les dernières attaques à coups de couteau enregistrées cette semaine à Guelma.

Décidément, lutter contre la criminalité et la délinquance sous toutes ses formes à Guelma est une bataille qui n'est pas encore gagnée.

Noureddine Guergour

OUARGLA

Adoption de nouvelles méthodes modernes dans l'élevage, en vue de l'exportation

Le président de la Fédération nationale des éleveurs algériens (FNEA) a insisté, samedi à Ouargla, sur la nécessaire adoption de nouvelles méthodes modernes dans l'élevage, toutes races confondues, qui permettra l'exportation.

Intervenant lors d'une rencontre régionale sur les activités pastorales, tenue à l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Ouargla, M. Djilali Azzaoui a indiqué que la stratégie et les efforts de la FNEA ne sont pas axés uniquement sur l'approvisionnement du marché national en viandes, mais œuvrent en perspective sur l'amélioration des produits animaux à exporter.

L'Algérie a une richesse ovine de près de 25 millions de têtes nécessitant des activités d'investissement et de développement, notamment à travers les régions steppiques, semi-arides et sahariennes, a soutenu le président de la FNEA, ajoutant que «la réalisation de cet objectif requiert l'implication des éleveurs et la prise en charge de leurs préoccupations».

M. Azzaoui a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'importance à l'élevage camelin et le recours aux expériences des spécialistes pour le développement de ce segment en quête d'intérêt, a indiqué l'intervenant, relevant, dans ce cadre, que l'Algérie renferme un effectif de plus de 4 millions de camélidés concentrés pratiquement dans les régions du grand Sud du pays. Pour le responsable du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), Mustapha Amdjekouh, cette rencontre permet aux éleveurs participants des régions de Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi et d'Ouargla, de soulever leurs problèmes et contraintes et avancer des suggestions à mettre en œuvre dans l'optique de développer ce segment et contribuer à la promotion de l'économie nationale, hors hydrocarbures.

Les ateliers mis sur pied avec la participation de pas moins de 70 éleveurs et maquignons-chevillards ont permis d'aborder plusieurs questions inhérentes au manque d'aires de pacage dans les wilayas du grand Sud algérien, notamment celles frontalières, avant de proposer aux pouvoirs publics d'accorder des facilités dans ce domaine avec les pays limitrophes. L'absence dÆun cadre juridique organisant le patrimoine camelin, la rareté des aliments fourragers, lÆorge notamment, au niveau des wilayas de Tamanrasset, Tindouf et Adrar, la carence des produits vétérinaires pour les camélidés importés de certains pays du Golf, sont autant de préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre. Initiée par le HCDS, dont le siège est à Djelfa, en coordination avec la FNEA, cette rencontre, qui vient en application aux instructions du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, fait partie des quatre rencontres similaires retenues dans les wilayas de Djelfa, Ouargla, El-Bayadh et Tébessa, pour examiner les préoccupations des éleveurs et asseoir un plan d'action à soumettre à la tutelle, ont indiqué les organisateurs.

APS